

# Congrès AFSP 2009

## Section thématique 9

### Républiques. Trajectoires, historicités et voyages d'un concept.

#### Axe 1

**Chloé Gaboriaux (Université Claude Bernard Lyon 1 / CEVIPOF)**  
**c.gaboriaux@free.fr**

#### **La « République des paysans » de Jules Ferry : la définition d'une exception française**

La République française, dont on connaît la vocation universelle, a souvent frappé les observateurs par son étonnante singularité. Le paradoxe a longtemps structuré les travaux consacrés à la France avant d'apparaître depuis quelques années comme un frein à l'analyse<sup>1</sup>. Il est aussi au cœur des représentations que les fondateurs de la Troisième République avaient de leur entreprise, soucieux de réaliser l'idéal républicain dans un pays particulier. N'est-ce pas là d'ailleurs le rôle de l'homme politique, combiner le « coup d'œil » et les convictions ?<sup>2</sup> La question qu'on voudrait poser ici, c'est si dans la perspective républicaine universaliste, toute réflexion sur les circonstances ne risque pas d'infléchir la définition même du concept de République.

Le souci constant montré par Ferry d'enraciner la République dans les campagnes constituera le point de départ de notre étude. « La République sera la République des paysans ou ne sera pas », avait-il dit<sup>3</sup>. La formule est désormais célèbre. Elle a généralement été interprétée comme un appel à conquérir les électeurs des campagnes, longtemps hostiles à la République, comme une marque de « sagesse » et d'« habileté » de la part des fondateurs de la Troisième République, qui avaient compris que la survie du régime dépendait des masses rurales encore largement majoritaires dans le pays. Mais la « République des paysans », est-ce encore *la* République ? Associer un complément de nom au substantif « République », n'est-ce pas en effet suggérer justement qu'il y aurait d'autres façons de concevoir *la* République, si souvent invoquée en France sans autre précision, comme si elle recouvrait un ensemble de référents stable et bien délimité ? Désigner les destinataires privilégiés du régime n'est pas non plus anodin. En défendant ainsi un régime qu'il veut « approprié et proportionné aux mœurs et aux habitudes du pays »<sup>4</sup>, Ferry semble mettre en cause l'universalisme républicain : la République, longtemps imaginée comme l'aboutissement naturel du progrès humain, admettrait-elle les adaptations locales ? Mais quels rapports établir alors entre les diverses expériences républicaines ? Même si l'on s'en tient au cadre purement national, l'expression reste problématique : en admettant un ancrage sociologique donné, ne conduit-elle pas à renoncer à une conception de la citoyenneté jusqu'ici définie au contraire par la capacité des individus à s'arracher à leurs déterminismes sociaux ?

L'interrogation sur l'incarnation française de la République conduit ainsi inmanquablement à un questionnement sur la nature de la citoyenneté postulée par le projet politique de ceux qu'on a appelés les « opportunistes ». L'enquête a essentiellement porté sur les discours de Ferry, mais pour en comprendre les enjeux, il a fallu les confronter aux discours de ses alliés et de ses adversaires. Parce qu'il met en jeu

---

<sup>1</sup> Pierre Rosanvallon appelle ainsi à « déconstruire » une singularité française dont il note qu'elle « est beaucoup plus marquée dans les représentations que le pays se fait de lui-même que dans sa marche effective ». P. Rosanvallon, *Le modèle politique français : la société civile contre le jacobinisme de 1789 à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p.12-13. De même quoique selon une perspective très différente, Jean-Fabien Spitz souligne la nécessité de « dé-singulariser » le cas français. J.-F. Spitz, *Le moment républicain en France*, Paris, Gallimard, 2005, p.38.

<sup>2</sup> M. Weber, « La profession et la vocation de politique », *Le savant et le politique : une nouvelle traduction*, Préface, traduction et notes de Catherine Colliot-Thélène, Paris, La découverte, 2003, p.182-184.

<sup>3</sup> « Discours de Périgueux du 15 avril 1884 », in P. Robiquet (éd.), *Discours et opinions de Jules Ferry*, Paris, Armand Colin, 1894, tome 6, p.279-280. Ferry l'aurait annoncé dès les années 1860 selon Pierre Barral : P. Barral, *Les fondateurs de la Troisième République*, Paris, Armand Colin, 1968, p.240. « La République sera paysannesque ou ne sera pas », écrit-il également à son frère en 1875. Cité par J. Grévy, *La République des opportunistes : 1870-1885*, Paris, Perrin, 1998, p.66.

<sup>4</sup> Séance du 11 mai 1877, *Journal officiel de la République française*, 12 mai 1877, p.3498.

la fidélité à des conceptions déjà anciennes, le débat sur la « République des paysans » est passionné et difficile à aborder : comment faire la part des concessions circonstanciées et des questions de fond dans l'enchevêtrement des attaques personnelles, des dénégations véhémentes et des affirmations péremptoires ? L'attention portée à la dimension performative du langage a permis de discerner les lignes de partage et les points d'achoppement : au-delà de ce qui est explicitement dit, on a cherché à mettre au jour l'« effet de sens » du discours<sup>5</sup>, c'est-à-dire le geste particulier que chacun des locuteurs cherche à accomplir à travers son intervention : maintenir ou transformer les positions acquises sur l'échiquier politique, rappeler et redéfinir son *ethos* républicain et surtout convaincre, moins ses adversaires que les militants républicains et l'opinion publique, afin de faire triompher dans le pays telle ou telle définition de la République. Si Jules Ferry ne cesse de répéter que sa préoccupation porte sur les moyens de rallier les paysans à la République et non sur la nature de cette dernière, il vise pourtant bien à discréditer les conceptions politiques des radicaux au profit d'une nouvelle forme de citoyenneté qui, en rupture avec les exigences radicales comme avec les exemples étrangers, prétend répondre aux spécificités de la démocratie française.

### *La République à la conquête des paysans*

Quand il souligne la nécessité de fonder la « République des paysans », Ferry appelle d'abord à tirer les leçons de l'histoire. Depuis l'instauration du suffrage universel masculin en 1848, les républicains ont en effet régulièrement échoué devant les suffrages de la majorité rurale, qui a préféré soutenir Louis-Napoléon Bonaparte, comme président de la République puis comme empereur, avant d'élire, à la chute du Second Empire, une Assemblée nationale très conservatrice. Pour Ferry, c'est que la République inquiète : elle ravive le souvenir des violences révolutionnaires et fait inmanquablement surgir le spectre des « partageux », qui effraient les paysans avides de propriété. Pour que le nouveau régime ait quelque chance de durer, il faut donc en donner une image rassurante dans les campagnes. A ceux qui voudraient la République « tout entière » et sans délai, Ferry rappelle l'échec de la Seconde République : « c'est avec la peur des idées qu'à une autre époque, on a mené aux abîmes la deuxième République »<sup>6</sup>.

A cet égard, la « République des paysans » renvoie surtout à la prudence de Ferry, qui veut rendre la République accessible aux paysans. Elle constitue ainsi le cœur de l'argumentation opportuniste : contre les radicaux qui l'accusent de différer indéfiniment les réformes qu'exige l'idéal républicain, Ferry réaffirme sa fidélité à la République :

« Oui, nous l'avouons, affirme-t-il en 1885, nous avons appris quelque chose à l'école des événements ! Nous mettons bien au-dessus de la constance étroite et vaniteuse, qui se flatte d'avoir conçu dès le premier jour la vérité politique tout entière, la sagesse pratique des hommes de bonne foi qui ne changent pas d'idéal – car on ne change pas plus d'idéal que de conscience – mais qui mettent au service de leur idéal des moyens différents, selon le temps. (*Applaudissements*) »<sup>7</sup>

Et dans les années 1870-1880, ces moyens s'incarnent selon Ferry dans une politique attentive aux attentes de l'opinion publique. Il faut amener la majorité rurale à la République à partir de ses « idées courantes » et non en lui imposant d'en haut des doctrines qui lui sont étrangères : « la politique qui est la nôtre, affirme-t-il ainsi au Sénat en 1884, consiste à discerner, dans les idées courantes, celles qui sont justes, qui sont pratiques, à s'en emparer pour les discipliner et régler leur marche »<sup>8</sup>.

L'opportunisme se présente donc avant tout comme une méthode, celle des petits pas, largement inspirée du positivisme : « il me semble que ce qu'a retenu Ferry du positivisme, note ainsi Raoul Girardet, c'est beaucoup plus qu'une construction conceptuelle, c'est cette idée – qui est une idée profonde en lui et qui d'ailleurs, au-delà d'Auguste Comte, rejoint Saint-Simon – cette idée que les institutions politiques sont inséparables de l'évolution d'une société et qu'il doit y avoir une espèce

---

<sup>5</sup> L. Jaume, « El pensamiento en acción : por otra historia de las ideas políticas », *Ayer*, 2004, n° 53, p.109-130

(version française en ligne :

[www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/IMG/pdf/Jaume\\_La\\_pensee\\_en\\_action\\_pour\\_une\\_autre\\_histoire\\_des\\_idees\\_politiques.pdf](http://www.ihtp.cnrs.fr/historiographie/IMG/pdf/Jaume_La_pensee_en_action_pour_une_autre_histoire_des_idees_politiques.pdf))

<sup>6</sup> « Discours de Périgueux du 15 avril 1884 », *op. cit.*, p.279.

<sup>7</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », in P. Robiquet (éd.), *op. cit.*, tome 7, p.56-57.

<sup>8</sup> Séance du 25 juillet 1884 au Sénat, in P. Robiquet (éd.), *op. cit.*, tome 6, p.344.

d'accord, d'harmonie préalable entre un système politique et l'évolution sociale »<sup>9</sup>. Ferry en effet ne cesse d'invoquer les « mœurs » du pays et en particulier le « tempérament » des électeurs ruraux pour repousser les revendications radicales. Il faut selon lui maintenir le Sénat que Gambetta avait pourtant présenté en 1875 comme un compromis voué à la révision, se garder des élections fréquentes, renoncer au moins provisoirement à la suppression du budget des cultes, à l'impôt sur le revenu ou à l'élection des magistrats, et surtout oublier la promesse-phare du programme de Belleville, qui avait uni une grande partie des républicains contre le second Empire en 1869 – celle d'un gouvernement faible, associé à la démilitarisation du pays. « La question, répète-t-il pour justifier ces revirements, est d'acclimater, d'implanter les institutions républicaines dans la démocratie rurale de France »<sup>10</sup>.

A l'heure du suffrage universel, l'attention particulière portée à la paysannerie est d'ailleurs également fondée en droit : il n'est pas de légitimité contre la majorité rurale. Un article du *Temps* salue ainsi le discours que Ferry prononce à Bordeaux en août 1885 :

« C'est la politique des faits et des besoins du pays ; par cela même, c'est la politique de déférence et de respect à l'égard du suffrage universel. On lui obéit, on ne prétend pas faire son bonheur malgré lui. »<sup>11</sup>

Pour l'auteur de l'article, la position des opportunistes n'est donc pas seulement le moyen le plus efficace de parvenir à la République, c'est surtout le seul légitime en démocratie : il s'agit de reconnaître pleinement la souveraineté du peuple à travers le suffrage universel, plutôt que de lui préférer une autorité supérieure susceptible d'imposer des réformes contre le sentiment du pays. Ferry en est depuis longtemps convaincu : dans les années 1860, il mettait en garde les opposants républicains contre la tentation de se réclamer de la France, ralliée en réalité dans sa grande majorité à l'Empire<sup>12</sup> ; dans les années 1870-1880, il accuse les radicaux de céder au « culte exclusif et égoïste d'une certaine popularité parisienne ou lyonnaise » sans tenir compte du reste du pays<sup>13</sup>. L'opportunisme au contraire lui paraît constituer « le fond même de toute politique »<sup>14</sup>.

Il ne s'agit pas pour Ferry de critiquer *en principe* les revendications radicales, mais simplement de montrer qu'elles ne sont pas en adéquation avec le « degré d'éducation républicaine » et l'« état d'avancement » des populations rurales<sup>15</sup>. Ferry suggère ainsi que ces revendications ne sont pas abandonnées mais reportées au jour où les progrès des ruraux leur permettront de les comprendre et de les accepter. Le parti qu'il prend dans le débat sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat le confirme. Convaincu du caractère non seulement légitime mais inéluctable de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il voit cependant dans le budget des cultes un moyen de contrôle et craint par-dessus tout les réactions du suffrage rural :

« Je vous soumets mes doutes, mes chers concitoyens. On peut différer d'avis sur toutes ces choses ; mais il y a un point sur lequel nous serons tous d'accord : c'est que la suppression du budget des cultes ne sera pas une de ces mesures qui ne touchent que la superficie de la société, le monde qui lit et qui pense, où l'on discute et fait des lois ; non, c'est une mesure qui retentira jusqu'au fond de la plus humble chaumière, qui se fera sentir dans toutes les familles, au milieu des classes les plus ignorantes, les plus passionnées ; c'est une mesure qui imprimera au suffrage universel une secousse si profonde que, si elle n'est pas portée par un grand courant d'opinion, venant du suffrage universel lui-même, elle échouera, non sans péril, peut-être, pour la République. (*Vifs applaudissements*).

---

<sup>9</sup> Discussion de la communication de Patrice Decormeille, in L. Hamon (dir.), *Les opportunistes : les débuts de la République aux républicains*, Paris, MSH, 1991, p.51. Voir aussi R. Girardet, « Jules Ferry et l'image d'une République à fonder », in F. Furet (dir.), *Jules Ferry fondateur de la République*, actes du colloque organisé par l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris, EHESS, 1985, p.243-254.

<sup>10</sup> Séance du 11 mai 1877, *op. cit.*

<sup>11</sup> *Le Temps*, 1<sup>er</sup> septembre 1885, p.1.

<sup>12</sup> « Nous avons tous l'habitude de dire que la France, depuis soixante ans, s'épuise en vains efforts pour fonder la liberté ; cela est vrai sans doute de vous, de moi, du voisin, de la France que nous connaissons, que nous voyons, que nous touchons ; de celle que nous composons, enfin, à huit ou neuf cent mille que nous sommes. Mais il est une autre France, dont, il y a quinze ans, les libéraux ne s'occupaient guère, et que les libéraux de l'avenir sont payés pour n'oublier pas : c'est la France des paysans ». J. Ferry, *La lutte électorale en 1863*, Paris, E. Dentu, 1863, p.9.

<sup>13</sup> Lettre du 7 février 1877, in P. Robiquet (éd.), *op. cit.*, tome 2, p.317.

<sup>14</sup> Texte posthume paru dans la *Revue de Paris* en 1897. Cité par P. Barral, *Jules Ferry : une volonté pour la République*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy/Editions Serpenoise, 1985, p.83.

<sup>15</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, tome 7, p.40.

Eh bien ! messieurs, je demande qu'on attende que ce courant se produise »<sup>16</sup>.

Ne pas agir contre l'opinion mais attendre que, portée par le mouvement lent mais irrésistible du progrès, elle se range aux justes réformes : en 1876, Gambetta y voyait déjà « la clef » de la politique opportuniste à laquelle il s'était finalement rallié<sup>17</sup>. Dans les années 1880, la maxime est devenue celle de Ferry. Elle semble même atténuer et relativiser sa prise de position la plus étrangère au programme de Belleville, l'appel à un gouvernement fort : « j'estime que dans notre pays, en raison d'antécédents historiques qu'on ne supprime pas d'un trait de plume, et de nécessités qui dérivent de la constitution même de notre démocratie, *pendant très longtemps encore* le suffrage universel aura besoin d'un gouvernement »<sup>18</sup>. En l'inscrivant dans le temps certes étiré des « antécédents historiques » et des « nécessités » de court et moyen termes, Ferry paraît ainsi admettre que le gouvernement fort qu'il appelle de ses vœux n'est pas la fin de la politique républicaine mais participe lui aussi de la transition vers la République.

On aurait certes tort d'admettre sans discussion tout ce que Ferry dit des populations rurales. En présentant leur « tempérament circonspect » comme un trait général et voué à persister « très longtemps encore », il cède en effet en partie au stéréotype. Mona Ozouf l'a très justement noté à propos de la timidité qu'il professe une fois au pouvoir à l'égard de la décentralisation : il est fort possible qu'il ait été « retenu aussi par le tableau qu'il a lui-même brossé de l'inertie de l'esprit français »<sup>19</sup>. Mais il réussit ainsi à se présenter comme l'homme de la situation, celui qui a su tenir compte des circonstances pour enraciner la République dans le pays. « République des paysans » : la formule est efficace, qui résume dans un raccourci saisissant le destin de la République, longtemps en butte à l'indifférence du monde rural et désormais réconciliée avec la paysannerie. Elle a séduit, sinon ses contemporains, du moins une grande partie des historiens : Ferry n'est pas seulement le « fondateur de la République »<sup>20</sup>, il apparaît également, à tort sans doute<sup>21</sup>, comme le seul qui pouvait l'être, avec Gambetta peut-être, grâce à sa préoccupation constante des masses rurales.

### *La liberté des modernes*

Au fil des interventions publiques de Ferry, une autre image de la « République des paysans » apparaît pourtant, qui s'accorde mal avec son insistance à replacer systématiquement son action et ses prises de position dans le long processus de l'achèvement républicain. A de nombreuses reprises en effet, Ferry n'hésite pas à faire l'éloge du monde paysan, dont il n'est plus alors question de regretter le retard. Le discours de 1885 à Bordeaux est à ce titre exemplaire, puisque Ferry y fait tour à tour référence à l'arriération paysanne et aux qualités du suffrage rural. Après avoir rappelé aux citoyens que les populations rurales ne sont pas « arrivées à l'état d'avancement qui est le [leur] », il tient à les mettre en garde, dans une injonction désormais célèbre : « nous avons conquis le suffrage universel des campagnes : gardons-le bien, ne l'inquiétons pas, ne le laissons pas ! »<sup>22</sup> Mais c'est pour ajouter aussitôt :

« Messieurs, il n'entre dans ces observations aucune hauteur philosophique, aucun sentiment de dédain pour le suffrage universel des campagnes. Je ne viens pas vous dire qu'il est moins avancé que vous et qu'il faut le ménager. (*Non ! non !*) Le suffrage universel des campagnes est ce qu'il est, et il est heureux qu'il soit ce qu'il est (*adhésion générale et vifs applaudissements*) »<sup>23</sup>.

La dénégation est étonnante. « Qu'il est moins avancé que vous et qu'il faut le ménager », c'est justement ce que Ferry vient de dire du suffrage rural devant la démocratie girondine. Comment peut-il ensuite trouver « heureux qu'il soit ce qu'il est » ? comment peut-il à la fois souligner le faible « degré

<sup>16</sup> « Discours de Lyon, 9 août 1885 » in P. Robiquet, *op. cit.*, tome 7, p.25.

<sup>17</sup> « Discours prononcé le 27 octobre 1876 à Belleville », in J. Reinach (éd.), *Discours et plaidoyers politiques de M. Gambetta*, Paris, G. Charpentier, 1880-1885, tome 6, p.169.

<sup>18</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, tome 7, p.53. C'est moi qui souligne.

<sup>19</sup> M. Ozouf, « Unité nationale et unité de la pensée de Jules Ferry », in F. Furet (dir.), *Jules Ferry... op. cit.*, p.59-72.

<sup>20</sup> F. Furet, *Jules Ferry... op. cit.*

<sup>21</sup> S. Aprile, « 'Qu'avons-nous fait, nous les purs ?' : figures singulières et recompositions plurielles de l'opportunisme », *Politix*, vol.14, n°56, 2001, p.109-122.

<sup>22</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, tome 7, p.41.

<sup>23</sup> *Ibid.*

d'éducation républicaine » des paysans et se féliciter un peu plus loin qu'ils constituent une « assise en granit » pour la République ?<sup>24</sup>

La contradiction n'est pas anecdotique. Elle apparaît en effet comme une constante du discours opportuniste. On retrouve ainsi chez Gambetta une ambivalence analogue lorsqu'il évoque le monde rural. Au lendemain de la Commune de Paris, alors que les paysans sont encore loin de s'être ralliés à la République, il appelle les républicains à ne pas désespérer de la paysannerie. Son argumentation invoque « l'état d'infériorité intellectuelle » des populations rurales : si le paysan n'est que rarement républicain, c'est qu'il est « intellectuellement en arrière de quelques siècles sur la partie éclairée du pays », c'est que, absorbé par le travail de la terre, « il ne perçoit du monde extérieur, de la société où il vit, que des rumeurs, des légendes ». La tâche des républicains est dès lors toute tracée : « c'est donc aux paysans qu'il faut s'adresser sans relâche, c'est eux qu'il faut relever et instruire »<sup>25</sup>. Mais avec la progression du vote républicain dans les campagnes, la thématique de l'émancipation est bientôt concurrencée dans les discours de Gambetta par l'exaltation des vertus séculaires de la paysannerie. En novembre 1875, alors qu'on débat à l'Assemblée nationale de la loi électorale, et en particulier du mode de scrutin, il présente certes le vote rural comme en voie de politisation : « tous les jours son éducation se fait », affirme-t-il<sup>26</sup>. Mais s'il regrettait en 1871 que le paysan pense systématiquement « intérêt » lorsqu'on lui parle « principe »<sup>27</sup>, il se réjouit désormais de le voir soumis non à des « passions politiques » mais à « ses intérêts » justement, qui l'attachent plus sûrement à la République :

« Je vais plus loin, je dis qu'il est avisé : il n'obéit pas à des courants politiques tout à fait déterminés ; il n'a pas de passions politiques, c'est ce qui en fait un excellent électeur. [...] Mais il obéit à quelque chose qu'il a bien raison de trouver sacré, parce qu'il n'est en relation avec le monde extérieur que par là ; il obéit à ses intérêts »<sup>28</sup>.

Le raisonnement est quelque peu inattendu de la part d'un républicain comme Gambetta. Le scrutin de liste avait eu jusqu'ici la faveur des républicains justement parce qu'il leur paraissait à même d'orienter le vote des électeurs en fonction des courants politiques. Le suffrage rural était jusqu'ici critiqué justement parce qu'il leur semblait incapable de s'élever au-dessus des intérêts particuliers. Et voilà que Gambetta invoque pour défendre ce même scrutin de liste la faculté du paysan à ignorer les courants politiques ! et voilà qu'il voit dans le paysan obnubilé par ses intérêts un « excellent électeur » !

L'interprétation que le discours opportuniste livre du ralliement des campagnes à la République s'en trouve brouillée : si l'avènement de la République y est parfois présenté comme le fruit de la politisation des paysans, enfin libérés du poids des déterminations sociales, il apparaît de plus en plus souvent comme l'aboutissement des inclinations naturelles des populations rurales. Certes, Ferry et Gambetta n'hésitent pas à insister sur les « grands progrès » réalisés par les paysans depuis la proclamation de la République<sup>29</sup>. Mais ils sont en même temps de plus en plus enclins à faire l'éloge de la préférence innée des ruraux pour la République, comme s'il n'avait pas été besoin de les émanciper pour les intégrer au nouveau régime : leur « pente naturelle », affirme ainsi Gambetta, c'est la République démocratique<sup>30</sup>.

Pourquoi dès lors ne pas se contenter des institutions mises en place en 1875 et partiellement révisées en 1884 ? En faisant l'éloge de la logique villageoise, en saluant par là la réconciliation tant attendue du suffrage rural et de la République, le discours opportuniste semble en effet consacrer le régime tel qu'il est comme un point d'équilibre enfin atteint entre les institutions politiques et les structures sociales. Quoique associées aux appels à la prudence et à la patience, les promesses d'approfondissement de la République paraissent dès lors de peu de poids face au souci de la stabilité et de la conservation. L'enjeu électoral n'est bien sûr pas étranger à cette évolution : en quelques années, le monde rural est devenu le meilleur soutien du régime et les républicains ont tout intérêt à garder ses faveurs. Henri Mendras y aurait

---

<sup>24</sup> *Ibid.* p.42.

<sup>25</sup> « Discours prononcé le 26 juin 1871 à la réunion des délégués des comités républicains de la Gironde, à Bordeaux », in J. Reinach (éd.), *op. cit.*, tome 2, p.22.

<sup>26</sup> « Discours sur l'article 14 du projet de loi électorale prononcés les 11 et 26 novembre 1875 à l'Assemblée nationale », in J. Reinach (éd.), *op. cit.*, tome 4, p.416.

<sup>27</sup> « Discours prononcé le 26 juin 1871... », *op. cit.*

<sup>28</sup> « Discours sur l'article 14 du projet de loi électorale... », *op. cit.*, p.415.

<sup>29</sup> J. Ferry, « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.40.

<sup>30</sup> « Discours sur les lois constitutionnelles prononcé le 23 avril 1875 à Paris (XX<sup>e</sup> arrondissement) », in J. Reinach (éd.), *op. cit.*, tome 4, p.329.

sans doute vu un exemple des innombrables tentatives d'instrumentalisation politique de la paysannerie au cours des siècles : « la tactique des gens qui veulent utiliser les agriculteurs consiste à les faire progresser contre eux-mêmes quand on veut les conquérir et, ensuite, à les conserver tels qu'ils sont, sans changement, à partir du moment où on a l'impression de les avoir conquis »<sup>31</sup>. Mais un tel changement de perspective repose aussi de façon cruciale la question de la République que les opportunistes ont voulu alors fonder. Le régime élaboré dans les années 1870 et 1880 semble en effet n'être « provisoire » à leurs yeux que parce qu'il s'inscrit dans l'histoire du progrès indéfini de l'humanité, et non parce qu'il aurait vocation à laisser place à la « vraie » République : pour l'heure, la « République des paysans » pourrait bien être le meilleur régime qu'on puisse imaginer.

Il nous faut donc reconsidérer les conceptions politiques des opportunistes à partir de leur discours sur la paysannerie. S'ils vantent le mode de vie du petit propriétaire terrien, c'est d'abord, de façon assez classique pour des républicains, parce qu'ils sont convaincus que l'indépendance matérielle garantit l'indépendance politique des individus. Mais c'est aussi parce que le paysan incarne selon eux mieux que le citoyen la condition de l'homme moderne, voué au travail et par conséquent peu enclin à sacrifier ses affaires personnelles aux affaires de la cité. Ferry prend ainsi ouvertement parti pour la « grande masse avide de paix et d'activité féconde » que représente à ses yeux la paysannerie, au risque de décevoir la fraction avancée du républicanisme, « qui, en définitive, n'est qu'une élite »<sup>32</sup> : cette « avidité » pour le travail lui semble en effet typiquement moderne : « Notre grande civilisation moderne repose sur le travail ; notre peuple électoral est un peuple de travailleurs qui n'ont pas le temps de s'occuper tous les jours des affaires publiques, même dans l'intervalle des sessions, des législatures (*Très bien ! et applaudissements à gauche*) »<sup>33</sup>. Le renversement est considérable : jusqu'ici considérée par les républicains comme un archaïsme propre au monde rural, l'indifférence politique apparaît désormais pour Ferry comme le trait essentiel d'une « grande civilisation moderne ».

Son souci constant de ne pas inquiéter les populations rurales doit dès lors être réinterprété. Il relève en effet autant de la prudence que d'un principe d'organisation de la République : dans une civilisation où le travail est premier par rapport à la politique, les institutions doivent avant tout permettre aux individus de se livrer librement et paisiblement à leurs activités économiques. La modernité impose donc une certaine forme de gouvernement – un « gouvernement de délégation » : « c'est au moment des périodes électorales que ce grand pays, cette masse immense et laborieuse du suffrage universel, se remue, s'agite, réfléchit sur la chose publique et prononce son arrêt. Dans l'intervalle, le pays est très porté à laisser faire ses délégués »<sup>34</sup>.

Ferry intègre ainsi l'héritage libéral et, comme Benjamin Constant avant lui<sup>35</sup>, en vient alors à récuser l'exemple des républiques antiques si prisé jusqu'à présent par les républicains. La France, dit-il en 1884, « n'a rien de commun avec les peuples républicains de Rome ou d'Athènes, toujours présents sur le forum ou l'agora, toujours occupés de la chose publique »<sup>36</sup>. Il faut, répète-t-il en 1885, « bannir de notre République les souvenirs des cités républicaines de la Grèce ou de l'Italie du Moyen Âge »<sup>37</sup>.

A cet égard, les désaccords qui le séparent des radicaux sont plus profonds qu'il ne veut bien l'admettre. Quand il leur reproche de représenter au pays « la République comme la formule de l'agitation »<sup>38</sup>, il ne critique pas seulement leur fougue et leur impatience mais condamne une conception de la République qui donne la primauté à la sphère politique. Ce qu'il rejette avant tout, c'est l'agitation à laquelle les radicaux veulent soumettre les électeurs en les conviant sans cesse à se prononcer sur les affaires du pays : archaïque, elle est selon lui désormais incompatible avec les aspirations des masses laborieuses, et c'est pourquoi elle risque de les détourner de la République. Le clivage apparaît très nettement dans la discussion que suscitent en mars 1883 les propositions de résolution relatives à la

<sup>31</sup> H. Mendras, *Sociologie rurale*, Paris, Université de Paris/Institut d'Etudes Politiques, 1956-1957, p.213-214.

<sup>32</sup> Séance du 5 mars 1883, *Journal officiel de la République française*, 6 mars 1883, p.477-478.

<sup>33</sup> Séance du 25 juillet 1884 au Sénat, *op. cit.*, p.342.

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> B. Constant, « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes (1819) », in B. Constant, *De la liberté chez les modernes : écrits politiques*, textes choisis, présentés et annotés par Marcel Gauchet, Paris, Livre de poche, 1980, p.493-515.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.42.

<sup>38</sup> *Ibid.*

révision de la Constitution. Contre les radicaux qui veulent en finir avec les lois constitutionnelles de 1875, Ferry, bravant les interruptions, invoque une fois encore les sentiments de la paysannerie :

« [...] je vous en supplie, ne laissez pas croire à la classe laborieuse qui a fondé la République, qui est allée la chercher comme un abri, qui s'en est fait un rempart contre les revanches du passé, et aussi contre des utopies qu'elles ne peut ni tolérer ni subir, ne lui laissez pas croire, à elle qui est la force du suffrage universel et qui reste étrangère à vos conceptions politiques... (*Bruit à l'extrême gauche.*) [...] ne lui laissez pas croire, d'accord en cela avec les pires ennemis de la République, qu'en réalité, dans le fond des choses, la République, c'est l'agitation ! »<sup>39</sup>

La mémoire républicaine a retenu la sagesse de Ferry, soucieux de ne pas troubler l'électorat rural par des « utopies » qui ne serviraient en dernière analyse que les « pires ennemis de la République », toujours enclins à brandir le péril révolutionnaire. L'insistance avec laquelle Ferry rappelle ensuite les heures sombres des premières expériences républicaines l'y incitait : « c'est parce qu'on lui a persuadé, à deux reprises, à ce peuple de France, que la République était l'agitation, qu'à deux reprises la République est tombée », affirme-t-il ensuite. Sur le moment pourtant, les radicaux ont surtout vu dans le discours de Ferry une critique de leurs « conceptions politiques », restées fidèles à un idéal de citoyenneté fondé sur la participation active des citoyens à la vie politique du pays. Et ils se sont insurgés contre l'amalgame qu'il tentait de suggérer entre l'« agitation » et le désordre : « ce que vous appelez l'agitation, souligne ainsi Clemenceau, c'est l'ordre, et ce que vous appelez la paix, c'est le désordre, le désordre monarchique aboutissant à la révolution »<sup>40</sup>. Il n'est pas question pour lui en effet d'admettre des périodes d'indifférence politique, durant lesquelles les populations pourraient satisfaire leurs aspirations au travail et au repos : ce serait donner dans l'intervalle des élections un pouvoir exorbitant à leurs représentants, qui, au fil du temps, nourrirait la colère des masses et les encouragerait à l'insurrection. Il faut donc selon lui appeler au contraire le peuple à se prononcer sur ses destinées le plus souvent et le plus directement possible :

« Oui, si la démocratie française est mûre pour le *self-government*, si elle est digne de s'appartenir, elle ne connaîtra plus le repos ; elle connaîtra l'action incessante et progressive, elle connaîtra la mise en mouvement des libertés publiques, qui se manifesteront avec d'autant plus d'éclat que l'éducation sera plus répandue dans la masse de la nation tout entière (*Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.*) Loin de connaître le repos, loin de connaître cette paix du silence que vous lui recommandez [...], elle connaîtra l'agitation publique, la vie démocratique des pays libres ; elle connaîtra les manifestations qui s'accompliront avec la loi, sous la garantie de la loi, dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt du Gouvernement, dans l'intérêt du Parlement, dans l'intérêt du peuple lui-même ! »<sup>41</sup>

« Repos » *versus* « agitation » : l'antithèse renvoie à des conceptions diamétralement opposées de la République. Elle apparaissait déjà de façon diffuse dans le discours prononcé par Gambetta à Belleville, en 1876, pour justifier son ralliement à l'opportunisme. Il s'y efforçait de redéfinir les valeurs de la démocratie, invitant les radicaux à renoncer aux « agitations stériles et vaines » au profit de la stabilité :

« On a appelé quelquefois, messieurs, cette colline de Belleville le Mont Aventin de la démocratie française : eh bien, l'expression est digne d'être relevée, mais non pour en faire un lieu d'agitations stériles et vaines, pour en faire au contraire le sommet le plus élevé sur lequel on puisse avec confiance inviter la France à tourner les yeux en lui disant : vois, le drapeau ne tremble pas, tu peux dormir et travailler tranquille »<sup>42</sup>.

Avec Ferry, la rupture est consommée. Sa condamnation de l'agitation embrasse sans distinction l'impatience et les théories des radicaux. La distinction des méthodes et des fins, si souvent invoquée dans le conflit entre les radicaux et les opportunistes, perd en effet ici de sa pertinence. La révision est ainsi rejetée d'abord au nom de la stabilité constitutionnelle, qui doit constituer un « abri » pour le peuple français. En 1881, l'image avait déjà été employée contre la proposition Barodet relative à la révision de la Constitution :

« Les Constitutions, avait ainsi affirmé Ferry, sont des tentes, des abris passagers, derrière lesquels les nations vivent et travaillent ; et pour vivre et pour travailler, elles ont besoin de paix. Aussi on ne peut

<sup>39</sup> Séance du 5 mars 1883, *Journal officiel de la République française*, 6 mars 1883, p.478.

<sup>40</sup> Séance du 6 mars 1883, *Journal officiel de la République française*, 7 mars 1883, p.508.

<sup>41</sup> *Ibid.*

<sup>42</sup> « Discours prononcé le 27 octobre 1876 à Belleville », *op. cit.*, p.174.

tolérer qu'à chaque législature... [...] la nation ne peut tolérer, dis-je, qu'à chaque législature, on remette en question les fondements mêmes de l'édifice politique dans lequel elle abrite son travail et son courage »<sup>43</sup>.

En présentant les institutions politiques comme des « abris passagers » mais suffisamment durables cependant pour ne pas troubler le « travail » des populations, Ferry défend un progressisme qui se déploie sur le temps long, et ne saurait admettre les mobilisations trop fréquentes de l'esprit public, surtout sur un enjeu aussi important que la Constitution du pays. Mais l'exigence de stabilité ne remet pas seulement en question l'opportunité du changement constitutionnel : elle condamne aussi l'« idéal républicain » qui constitue l'horizon de la révision proposée par les radicaux<sup>44</sup>. En appelant inlassablement à « écarter l'idée, chère à certaine école républicaine, des élections trop fréquentes et des pouvoirs de trop courte durée »<sup>45</sup>, Ferry attaque en effet le cœur du projet radical : insuffler dans les institutions représentatives l'esprit de la démocratie directe.

### *Une exception française ?*

Parce qu'ils insistent sur les exigences du progrès et se montrent soucieux de tirer les leçons du passé pour mieux engager la République dans l'avenir, les opportunistes semblent avoir voulu rallier l'idéal républicain à la liberté des modernes : n'ont-ils pas adopté une conception typiquement libérale de l'individu en lui reconnaissant le droit de consacrer la plus grande partie de son temps à ses intérêts particuliers ? Le libéralisme ne suffit pourtant pas à décrire le projet opportuniste, de même que l'admiration à l'égard des républiques antiques ne résume pas le projet radical<sup>46</sup>. Ce n'est d'ailleurs pas au nom de la liberté des anciens mais au nom de la liberté moderne ou de l'universalité du suffrage que les radicaux reprochent à Ferry de défendre les lois constitutionnelles de 1875, qui leur paraissent avoir imité « les institutions césariennes de l'an VIII »<sup>47</sup>. Ils s'inquiètent en effet de la menace qu'un souci trop exclusif de ménager la liberté individuelle fait peser sur la liberté politique et, comme Constant, sont convaincus que « le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique »<sup>48</sup>. Ce qu'ils redoutent dans l'hommage rendu par les opportunistes à la liberté individuelle, c'est qu'il les conduise à négliger la « surveillance active et constante »<sup>49</sup> des citoyens sur leurs représentants, qui leur semble pourtant la contrepartie indispensable du système représentatif et la garantie même de la liberté individuelle. Ce qui les choque dans l'appel des opportunistes à préserver le repos des populations, c'est enfin qu'il pourrait bien n'être que l'expression de leur réticence à faire pleinement confiance au suffrage universel<sup>50</sup>.

La discussion que suscite en 1877 la loi relative à l'organisation municipale donne un bon aperçu du débat qui s'engage entre les opportunistes et les radicaux à propos des avancées démocratiques et libérales dont le régime pourrait bénéficier. Dans sa critique du projet de loi dont Ferry est le rapporteur, le député radical Alfred Talandier ne se réfère à aucun moment aux républiques antiques : ce sont les œuvres de Charles Renouvier et de Tocqueville ou l'exemple de la République américaine qu'il invoque contre la loi. Pour démontrer que la gratuité des fonctions municipales consacrée par la loi est « la chose la plus antidémocratique qu'on puisse concevoir », il cite ainsi longuement *De la démocratie en Amérique*. « M. de Tocqueville a très bien compris que la gratuité des fonctions est de la nature de la monarchie, et la rétribution de la nature de la démocratie », affirme-t-il avant de lui emprunter son argument principal : quand les fonctions publiques sont rémunérées, chacun a « non pas seulement le

<sup>43</sup> Séance du 31 mai 1881, *Journal officiel de la République française*, 1<sup>er</sup> juin 1881, p.1088.

<sup>44</sup> Séance du 5 mars 1883, *Op. cit.*

<sup>45</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.42.

<sup>46</sup> Voir à ce sujet D. Mollenhauer, *Auf der Suche nach der 'wahren Republik' : die französischen 'radicaux' in der frühen Dritten Republik (1870-1890)*, Bonn, Bouvier Verlag, 1997, 411 p.

<sup>47</sup> G. Clemenceau, *Discours prononcé à Draguignan le dimanche 13 septembre 1885*, Paris, aux bureaux du journal *La Justice*, 1885, p.2.

<sup>48</sup> B. Constant, « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes (1819) », *op. cit.*

<sup>49</sup> *Ibid.*

<sup>50</sup> Voir O. Rudelle, *La république absolue : aux origines de l'instabilité constitutionnelle de la France républicaine 1870-1889*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 327 p. ; P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée : histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2003, p.169-195. (Folio. Histoire ; 126)

droit, mais la possibilité de les rendre »<sup>51</sup>. Et c'est encore à la démocratie américaine qu'il fait allusion quelques jours plus tard lorsqu'il combat l'article 38, qui prévoit que « les conseillers municipaux sont élus pour quatre ans » : « aux Etats-Unis, la durée de ce mandat est d'un an », ce qui permet de soumettre plus étroitement les élus au contrôle de leurs concitoyens<sup>52</sup>.

Ferry ne conteste pas la légitimité du raisonnement. Mais il invite les radicaux à se rendre à l'évidence : « les institutions démocratiques qui conviennent à l'Amérique pourraient, si on les transportait toutes en France, sans distinction et sans mesure, y faire parfois mauvaise figure ». Pour justifier de la gratuité des fonctions municipales, il met ainsi en avant les mœurs singulières du pays. La rémunération des élus blesserait « certains préjugés, certains sentiments, certaines susceptibilités, certaines délicatesses qui constituent précisément ses mœurs, dans le sens le plus intime et le plus élevé du mot ». Le constat s'impose avec tant de force qu'il se substitue à toute considération de principes :

« C'est là une affaire d'observation, d'expérience ; c'est une chose qui ne se discute pas, mais qui se sent. Si vous voulez affaiblir devant le suffrage universel le maire de campagne, donnez-lui des appointements »<sup>53</sup>.

De même, Ferry regrette qu'à propos de la durée des pouvoirs locaux, les radicaux aient une fois de plus invoqué « l'exemple de l'Amérique » : « je n'admets pas qu'on nous le jette à la tête, – si je puis me servir de cette expression, – toutes les fois qu'il s'agit d'une institution démocratique ». Et une fois encore, il appelle à tenir compte de la démocratie rurale, qu'il ne faut pas « fatiguer par des élections trop fréquentes pour son tempérament »<sup>54</sup>. La nécessité de placer les élus sous le contrôle actif des électeurs paraît d'ailleurs le laisser froid, comme si les républicains une fois pouvoir n'avaient nul besoin d'être contrôlés pour se montrer soucieux des droits et des aspirations des populations. C'est en tout cas ce qu'il laisse entendre quelques années plus tard, en 1881 à Nancy où il s'adresse aux militants républicains : s'il leur conseille d'écouter les paysans pour mieux répondre à leurs intérêts matériels, il semble en effet se satisfaire de la confiance aveugle qu'ils placent selon lui dans leurs représentants en matière politique :

« Allez dans vos tournées électorales causer avec le paysan, avec cet électeur rural et républicain qui fait notre force. Sur la politique, vous le trouverez absolument d'accord avec vous ; il s'en rapporte à vous pour la conduite des affaires, il sait qu'il n'a pas étudié la politique ; vous êtes des républicains, des hommes éclairés, vous ferez la politique qui vous semblera la plus utile à la République. »<sup>55</sup>

Les spécificités psychosociologiques du pays assignent donc au pays sa trajectoire spécifique. Le constat ne réjouit pas toujours l'admirateur des libertés anglo-saxonnes qu'est Ferry – et c'est pourquoi, il paraît parfois rejoindre les radicaux sur le fond, sinon sur la méthode. Mais il en est en réalité fort éloigné. Contrairement à ses adversaires radicaux, il est convaincu que le peuple français n'est pas encore prêt à la liberté : « il est fort étranger, et point encore accoutumé, et ne s'accoutumera pas de longtemps à ces pratiques du gouvernement libre que nous voyons fonctionner avec tant d'éclat de l'autre côté du détroit »<sup>56</sup>. L'histoire lui a inculqué une certaine défiance à l'égard du suffrage universel des Français, dont il craint les « susceptibilités »<sup>57</sup> et les « sourds mouvements »<sup>58</sup> : trop sollicité, il risque selon lui d'osciller entre la révolte et la soumission sans jamais connaître la République.

L'universalisme qui avait jusqu'ici animé les républicains en est ébranlé. Sous le Second Empire, ils s'étaient insurgés avec Eugène Ténot contre les argumentaires fondés sur « je ne sais quelle vertu inhérente à la race anglo-saxonne, vertu dont nous sommes incapables, nous, gens de race latine »<sup>59</sup> : pour lutter contre un régime qui avait le soutien de la grande majorité des Français, il fallait en effet avoir la conviction qu'« il n'y a pas de peuple nécessaire et prédestiné »<sup>60</sup>. Au début de la Troisième République, les opportunistes sont désormais persuadés au contraire comme Ferry que « personne n'est assez fort pour

---

<sup>51</sup> Séance du 7 mai 1877, *Journal officiel de la République française*, 8 mai 1877, p.3379.

<sup>52</sup> Séance du 11 mai 1877, *op. cit.*, p.3498.

<sup>53</sup> Séance du 7 mai 1877, *op. cit.*, p.3380.

<sup>54</sup> Séance du 11 mai 1877, *op. cit.*, p.3498.

<sup>55</sup> « Discours prononcé à Nancy, 10 août 1881 », in P. Robiquet (éd.), *op. cit.*, tome 6, p.79.

<sup>56</sup> « Séance du 25 juillet 1884 au Sénat », *op. cit.*, p.342.

<sup>57</sup> Séance du 7 mai 1877, *op. cit.*, p.3380.

<sup>58</sup> « Discours de Périgueux du 15 avril 1884 », *op. cit.*, p.280.

<sup>59</sup> E. Ténot, *Le suffrage universel et les paysans*, Paris, Librairie centrale, 1865, p.5.

<sup>60</sup> *Ibid.*, p.29.

réagir contre une tendance qui résulte de toute notre histoire et des habitudes consacrées par les siècles »<sup>61</sup>.

On comprend mieux dès lors les ambiguïtés du discours opportuniste sur les campagnes. L'essentiel est en effet de soustraire la République aux réactions incontrôlables de la majorité rurale : quand le constat de l'arriération paysanne justifie les restrictions apportées au gouvernement du peuple par le peuple, l'éloge du petit paysan propriétaire tend à valoriser les seuls traits du caractère national qui soient compatibles avec l'établissement de la République : l'aspiration à l'indépendance matérielle et l'amour de la stabilité, qui légitiment et garantissent à la fois un régime tout entier consacré à la conservation de l'héritage de 1789.

Les fondateurs de la République n'ont ainsi cessé de saluer les millions de petits propriétaires terriens comme un « réservoir d'hommes » dont ils vantent l'autonomie économique et l'enracinement local<sup>62</sup>. L'image est certes loin de la réalité. On sait désormais que les propriétaires indépendants, qui n'avaient pas besoin d'autres moyens de subsistance que ceux qu'ils tiraient de l'exploitation de leurs terres, étaient peu nombreux à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : en 1862, ils représentaient 34,5 % des actifs agricoles, soit moins de 20% de l'ensemble des actifs, et leur nombre, s'il a augmenté de 33 % de 1862 à 1882, est loin de constituer « la majorité dans la nation », comme le prétend Ferry<sup>63</sup>. La plupart des petites exploitations (inférieures à 10 hectares), au nombre de 4 801 602 en 1882, soit 84,7 % du total des exploitations agricoles, ne suffisaient donc pas à nourrir leurs propriétaires, qui devaient chercher des revenus complémentaires dans le travail agricole salarié, l'artisanat ou la petite industrie<sup>64</sup>. L'accent mis sur l'enracinement local des paysans relève en outre d'une généralisation abusive : alors que les migrations entre régions rurales restent importantes, la crise agricole tend à accélérer l'exode rural engagé au milieu du siècle<sup>65</sup>.

Mais la validité sociologique du discours opportuniste importe peu au regard de son efficacité politique : il s'agit en effet avant tout pour les républicains de gouvernement de se convaincre et de convaincre que la démocratie rurale est à même de soutenir durablement la République. Hantés par la crainte d'un revirement de la majorité rurale et persuadés que l'« agitation » politique la conduirait une fois de plus dans les bras d'un prétendant autoritaire, les opportunistes fondent leur préférence pour la stabilité politique sur une représentation du paysan diamétralement opposée à la mobilité quelle qu'elle soit. Comme André Siegfried au début du XX<sup>e</sup> siècle, ils se félicitent ainsi de trouver dans la démocratie rurale la base d'un parti « également éloigné de la réaction qu'elle déteste et de la révolution qu'elle redoute »<sup>66</sup>. Ferry célèbre ainsi l'« antique amour de la terre » qui anime les paysans et qui les prémunit à contre « toutes les servitudes féodales »<sup>67</sup> mais aussi « contre les révolutions sociales »<sup>68</sup>. A tous ceux qui associeraient l'« idéal social » à « un grand banquet avec une immense gamelle dans laquelle chacun peut puiser à son gré »<sup>69</sup>, il oppose l'image d'un paysan « d'autant plus prudent et plus timoré qu'il connaît mieux le prix du travail et la valeur du temps »<sup>70</sup>.

Au-delà même de la réaction et de la révolution, le paysan en vient à incarner une immutabilité que les républicains semblent désormais prêts à parer de toutes les vertus. Quand les libéraux s'attachent à montrer la valeur du commerce, qui soustrait l'individu à la toute-puissance de l'Etat en soumettant l'argent et les hommes à des échanges incessants et bien souvent indifférents aux frontières, les républicains se flattent en effet d'avoir donné à la République une base sociale caractérisée par l'enracinement, retrouvant ainsi les accents de la tradition républicaine décrite par John Pocock pour

---

<sup>61</sup> Séance du 7 mai 1877, *op. cit.*, p.3380.

<sup>62</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.40.

<sup>63</sup> J.-L. Mayaud, « Les salariés agricoles et la petite propriété dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle », in R. Hubscher, J.-C. Farcy (dir.), *La moisson des autres*, Paris, Créaphis, 1996, p. 42-55.

<sup>64</sup> J.-L. Mayaud, *La petite exploitation rurale triomphante : France, XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 1999, p. 54 à 59.

<sup>65</sup> G. Désert, « La grande dépression de l'agriculture », in G. Duby, A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale, tome 3 : Apogée et crise de la civilisation paysanne*, Paris, Seuil, 1976, p.359-382.

<sup>66</sup> A. Siegfried, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Paris, Imprimerie nationale, 1995, p.524. (Première édition : 1913)

<sup>67</sup> « Discours du 12 septembre 1885 à Saint-Dié », in P. Robiquet (éd), *op. cit.*, tome 7, p.60.

<sup>68</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.41.

<sup>69</sup> *Ibid.*, p.48-49.

<sup>70</sup> « Discours de Lyon, 9 août 1885 », *op. cit.*, p.14.

l'Angleterre des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles<sup>71</sup>. Aux yeux des républicains français, il s'agit pourtant là encore d'une spécificité nationale. Gambetta se réjouit de l'indépendance du petit paysan français, qui, loin de chercher les interactions avec ses semblables, préfère être « maître en sa cabane », plus sûr d'échapper ainsi à la domination<sup>72</sup>. Comme lui, Ferry loue sa capacité d'épargne qui, plutôt que de laisser l'argent passer de main en main, renforce la patrie : c'est grâce à la petite propriété, affirme-t-il en 1885 à Saint-Dié, que la France a pu se reconstruire après Sedan, se montrant ainsi « capable de se relever des plus grands désastres avec une rapidité qui a étonné et ébloui l'univers »<sup>73</sup>. Amoureux de sa terre comme de son pays, préservé de la dépendance à autrui par son travail solitaire, comment le paysan ne regarderait-il pas « en haut », vers le gouvernement, « pour chercher la direction suprême, l'orientation véritable de la politique du pays »<sup>74</sup> ?

Les caractéristiques attribuées à la catégorie sociale la plus nombreuse sous-tendent ainsi un idéal social et politique auquel il s'agit désormais de rallier l'ensemble de la population. Il n'est plus question alors de souligner l'exclusion de la paysannerie. Elle apparaît au contraire comme l'« assise », la « base », le « véritable fonds de la population française »<sup>75</sup>, dans lequel chacun est invité à se reconnaître : « nous sommes un peuple de petits propriétaires », répète ainsi Ferry, « nous sommes ici tous, vous le savez bien, fils ou petits-fils de paysans »<sup>76</sup>. Et c'est une France indissociablement républicaine et paysanne que Gambetta exalte devant les délégués des sections étrangères invités au banquet organisé à l'occasion de l'Exposition universelle de 1878 :

« Mes chers concitoyens, j'éprouve une satisfaction toute patriotique à le dire devant nos hôtes, devant les délégués du monde entier, c'est dans nos populations agricoles et rurales que se trouvent la réserve et la force de l'avenir. C'est parce que nous sommes un peuple de paysans, un peuple de travailleurs, un peuple de petits patrons et de petits propriétaires, un peuple d'épargneurs ; c'est parce que nous sommes appuyés sur le suffrage universel qui est la loi de tous, par tous et pour tous, que notre pays peut éprouver tous les accidents, traverser toutes les tempêtes de la politique, sans jamais laisser entamer ni sombrer le grand et fécond principe sur lequel repose la société française, l'égalité »<sup>77</sup>.

« Éprouver tous les accidents, traverser toutes les tempêtes de la politique » : telle est aux yeux des opportunistes la vertu essentielle de la République, désormais identifiée à sa majorité rurale. La description est avant tout prescription : les instituteurs sont en effet appelés à transmettre les valeurs de la France rurale à la jeune génération. *Le tour de la France par deux enfants*, dont la première édition date de 1877, constitue à cet égard un exemple éclairant : il multiplie les exemples édifiants avant de s'achever sur le bonheur que les deux personnages trouvent à leur retour dans la ferme familiale, où l'amour de la patrie se conjugue au souci du travail bien fait<sup>78</sup>. L'œuvre scolaire de la République fait ainsi l'éloge d'un caractère national qu'elle contribue à forger, associant la petite patrie à la grande<sup>79</sup> et la sagesse paysanne à la citoyenneté républicaine.

Peut-on se montrer attentif aux particularismes légués par l'histoire sans renoncer à la vocation universelle de la République ? Le cas des fondateurs de la Troisième République suggère que non. Heureux d'avoir su rallier les paysans à la République, Gambetta et Ferry surtout semblent dans le même temps s'être ralliés à la paysannerie : la « République des paysans » que Ferry appelle de ses vœux vise certes à ancrer le nouveau régime dans la modernité mais finit aussi et surtout par incarner à leurs yeux l'exception française. En identifiant le citoyen au paysan français, les opportunistes ont à l'époque suscité la colère des radicaux, qui attendaient au contraire de la République l'avènement d'une citoyenneté exigeante, sinon abstraite du moins fondée sur un idéal urbain indifférent aux spécificités nationales. En insistant sur les différences qui la séparaient des autres expériences républicaines, passées ou

---

<sup>71</sup> J. G. A. Pocock, *Vertu, commerce et histoire : essai sur la pensée et l'histoire politique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, P.U.F., 1998, 410 p. (Première édition : *Virtue, Commerce and History*, 1985)

<sup>72</sup> « Discours sur les lois constitutionnelles prononcé le 23 avril 1875 à Paris (XX<sup>e</sup> arrondissement) », *op. cit.*, p.329.

<sup>73</sup> « Discours du 12 septembre 1885 à Saint-Dié », *op. cit.*, p.61.

<sup>74</sup> « Discours de Bordeaux, du 30 août 1885 », *op. cit.*, p.54.

<sup>75</sup> *Ibid.* p.41-42 ; « Discours de Lyon, 9 août 1885 », *op. cit.*, p.14.

<sup>76</sup> « Discours du 12 septembre 1885 à Saint-Dié », *op. cit.*, p.60-61.

<sup>77</sup> « Discours prononcé le 24 mai 1878 au banquet du Cercle national », in J. Reinach (éd.), *op. cit.*, tome 8, p.158.

<sup>78</sup> G. Bruno, *Le tour de la France par deux enfants*, Paris, Librairie classique d'Eugène Belin, 1877, 308 p.

<sup>79</sup> Sur cette question, voir J.-F. Chanet, *L'école républicaine et les petites patries*, Paris, Aubier, 1996, 426 p.

contemporaines, ils ont aussi contribué à construire cette singularité française qui hante encore les travaux des chercheurs.